



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

TOULOUSE
AUCH - CASTRES

Intention de versement Taxe d'apprentissage 2016 Hors Quota ("Barême")

*Investissez dans l'avenir pour vos futurs
collaborateurs !*

Formations initiale ou continue

- **17 DUT (Bac+2)**
- **Plus de 30
Licences (Bac+3)
Professionnelles**

4 implantations en région

Toulouse, Auch,
Castres et l'antenne
d'Albi

**+ de 2500
professionnels
diplômés chaque
année !**

Contact IUT :
contact.ta@iut-tlse3.fr

A quoi servira ma contribution ?

Vous êtes nombreux à avoir trouvé dans les profils issus de **nos formations IUT** une réponse concrète à vos besoins en termes de compétences techniques, d'innovation et de perspectives d'évolution.

Votre contribution permettra de :

- **Conduire des projets pédagogiques innovants**
- **Acquérir des équipements toujours plus performants pour rester à la pointe de l'évolution technologique**
- **Faire de vous un contributeur essentiel du devenir de nos étudiants, vos futurs collaborateurs !**

1. Choisissez un Organisme Collecteur Agréé (OCTA), comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse : liste complète des OCTA sur www.travail-solidarite.gouv.fr

2. Affectez votre taxe d'apprentissage (Hors Quota) en remplissant le formulaire de l'OCTA choisi et en précisant obligatoirement le nom et les coordonnées de l'établissement d'affectation ainsi que la formation habilitée choisie :

« IUT A Paul Sabatier Toulouse III + Département "Gestion des Entreprises et des Administrations" Site de Ponsan + 115C route de Narbonne BP 67701 - 31077 Toulouse cedex 4 »

3. Informez-nous en remplissant le dos de ce formulaire pré-rempli et en nous le renvoyant à l'adresse postale indiquée.

NB : pour maximiser votre contribution TA, vous pouvez aussi affecter la part « Quota » à nos formations en apprentissage. Pour plus de renseignements, contacter : mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr. Dans tous les cas n'oubliez pas de préciser qu'il s'agit bien d'une formation de l'IUT !

Date limite de versement : 1er mars 2016 !

Intention de versement TAXE D'APPRENTISSAGE 2016 Hors Quota ("Barême") *IUT Paul Sabatier*

Date limite de renvoi : 1er mars 2016 !

Formulaire à retourner :

- par courrier à **IUT A - Département GEA Ponsan - 115C route de Narbonne BP 67701 - 31077 Toulouse cedex 4**

Nom de votre entreprise

Activité

Personne à contacter

Fonction

Tél Fax

E-Mail

Calcul de la Taxe d'Apprentissage Hors Quota ("Barême")

Mode de calcul donné à titre indicatif, susceptible d'être modifié selon la législation en vigueur au moment du versement

Montant prévisionnel versé (Hors Quota) :

DUT (cat A) - montant : LP (cat B) - montant :

Intitulé de la formation IUT concernée par votre versement :

« IUT A Paul Sabatier Toulouse III + Département "Gestion des Entreprises et des Administrations" Site de Ponsan + 115C route de Narbonne BP 67701 - 31077
Toulouse cedex 4 »

Votre OCTA :

Rappel des calculs

Taxe brute : Salaires bruts x 0,68 %

TA Hors Quota : 23 % de la Taxe brute

Cat A (DUT) 65 % du Hors quota

Cat B (Licence Pro) 35 % du Hors Quota